

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 22 mars 2019

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
11	11	10

L'an deux mille dix-neuf le 22 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur REICHER Emile, Maire

LISTE DES PRESENTS :

REICHER Emile

MARQUET Bénédicte

BRUN Laure

GUINDT Philippe

IMMER Alain

KLEIN Grégory

VALANCE Bénédicte

ROCH Laurent

SIVÉC Jean

LEROY Sandrine

LISTE DES ABSENTS :

VIEIRA Christophe

Objet : 2019 - 422 Avenant à la convention aux transports scolaires

Vu la convention aux transports scolaires portant délégation de compétence d'autorité organisatrice de premier rang à autorité organisatrice de second rang ;

Vu la délibération du 7 décembre 2018 de la Commission Permanente du Conseil Régional Grand Est approuvant l'avenant n°1 de ladite convention ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avenant correspondant, portant prolongation d'une année de ladite convention.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 23/03/2019

Le Maire,



Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 23/03/2019

Le Maire :

Emile REICHER

